

**INFORMATIONS AUX PARENTS
DES ELEVES DE 11^{ème} ANNEE
DE L'ETABLISSEMENT
SECONDAIRE DE PULLY**

**CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
voie PREGYMNASIALE - VP
ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021**

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente actuellement une classe du 11^{ème} degré. Cette année scolaire se ponctuera par l'examen du certificat d'études secondaires. Nous vous transmettons différentes informations à ce sujet.

Le certificat est délivré aux élèves qui sont parvenus au terme de l'école obligatoire et qui ont fait la preuve de la maîtrise des objectifs du plan d'études, particulièrement ceux du degré secondaire. Le degré d'atteinte de ces objectifs est démontré à la fois par les notes obtenues durant l'année et lors de l'examen du certificat.

Les disciplines soumises à examen sont les suivantes :

FRANÇAIS - MATHEMATIQUES - ALLEMAND - ANGLAIS
& OPTION SPECIFIQUE

Le certificat de fin d'études secondaires est décerné sur la base des moyennes établies selon les modalités suivantes :

- Pour les disciplines qui ne font pas l'objet d'un examen, la moyenne annuelle finale correspond à la moyenne annuelle*.
- Pour les disciplines qui font l'objet d'un examen, la moyenne annuelle finale* prend en compte la moyenne annuelle* à hauteur de 80% et la note obtenue à l'examen à hauteur de 20%.

* arrondie au demi-point

Pour obtenir le certificat de fin d'études secondaires, l'élève de voie prégymnasiale doit obtenir les totaux suivants (addition des moyennes annuelles finales des disciplines) pour les groupes I, II et III :

Groupe I	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + option spécifique	20 points et plus
Groupe II	anglais + géographie - citoyenneté + histoire - éthique et cultures religieuses	12 points et plus
Groupe III	arts visuels + musique	8 points et plus

Le Conseil de direction apprécie les cas limites ou les circonstances particulières.

MODALITES ET OBJECTIFS DES DISCIPLINES SOUMISES A EXAMEN

FRANCAIS : une épreuve écrite (durée : 4 heures) et une épreuve orale.

Objectifs de l'épreuve écrite :

A partir d'un des sujets donnés à choix lors de l'épreuve, rédiger un texte personnel :

- qui s'inscrit dans une certaine **visée** (narrative ou argumentative) ;
- qui respecte une **situation d'énonciation** donnée ;
- qui **traite le sujet** de manière **pertinente, organisée, étoffée et soignée** ;
- qui utilise les différentes **techniques d'expression écrite** étudiées ;
- qui montre une maîtrise des **structures de la langue** (syntaxe, lexique, orthographe et ponctuation).

Objectifs de l'épreuve orale (sur la base des textes lus pendant l'année) :

- Lire, comprendre et analyser une œuvre.
- S'exprimer oralement de façon claire et organisée.

MATHEMATIQUES : une épreuve écrite en deux parties (Technique et raisonnement) et une épreuve orale (15 minutes de préparation, 15 minutes de passage).

Objectifs :

- Effectuer efficacement les différentes opérations mathématiques sur les nombres réels à l'aide des différentes représentations des nombres (code décimal, code fractionnaire, puissance et racine, notation scientifique).
- Utiliser les outils algébriques adéquats (fonctions, proportionnalité, calcul littéral, équations, systèmes de deux équations à deux inconnues, opérations avec les nombres réels) pour résoudre des problèmes et porter un regard critique sur le résultat.
- Utiliser les outils de la géométrie et de la trigonométrie dans le triangle rectangle (définitions, propriétés, formules et théorèmes) dans des calculs, des problèmes, des constructions et des justifications.
- Dégager les éléments connus et les éléments à justifier ou calculer d'un énoncé et le traduire du français en langage mathématique et vice-versa.
- Admettre une figure comme support de la réflexion mais la rejeter comme élément de preuve.
- Interpréter des graphiques.

- Rédiger une démarche, des calculs et les communiquer par oral.
- Faire preuve de rigueur, de soin et utiliser un langage mathématique précis.

LANGUES ETRANGERES :

ALLEMAND - ANGLAIS - ITALIEN (option_spécifique) : Une épreuve écrite et une épreuve orale.

Objectifs de l'épreuve écrite :

L'épreuve écrite se déroulera en trois parties et portera sur les trois compétences suivantes :

Production écrite :

- Produire un texte narratif ou argumentatif cohérent et intéressant, qui fait preuve de la maîtrise du fonctionnement de la langue (grammaire, syntaxe, orthographe et lexique).
- Enrichir et vérifier son texte, notamment à l'aide d'un outil de référence (dictionnaire bilingue).

Compréhension écrite :

- Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant.
- Lecture et compréhension de textes narratifs, descriptifs et informatifs

Compréhension orale :

- Ecouter et comprendre des textes oraux complexes sur des sujets familiers.
- Identifier le thème et le type du message, ainsi que les locuteurs.
- Comprendre le message à l'aide de stratégies appropriées.

Objectifs de l'épreuve orale :

Production orale :

- Communiquer sur des sujets de la vie courante (décrire et commenter), en lien avec une lecture travaillée.
- S'exprimer clairement (prononciation et intonation adéquates).
- Employer un lexique et une syntaxe appropriés.

LATIN (option spécifique) : une épreuve écrite et une épreuve orale

L'épreuve écrite dure 4 heures (traduction d'une version et exercices d'étymologie) et compte pour les deux tiers de la note.

L'épreuve orale dure 15 minutes (présentation et analyse d'un texte vu ou non en classe et portant sur la culture antique) et compte pour un tiers de la note.

Objectifs de l'épreuve écrite :

- Traduire un texte latin (narratif) dans un français correct et élégant qui restitue le sens précis du texte et les intentions de l'auteur.
- Comprendre et analyser un mot français en se basant sur son étymologie, en lien ou non avec des mots de la version.

Objectifs de l'épreuve orale :

- Comprendre les éléments essentiels d'un texte d'un auteur antique (grec ou latin) traduit en français, afin de restituer les intentions de l'auteur.
- Remettre en contexte un extrait, en comprendre les enjeux par rapport à son auteur et à son époque et en donner une analyse pertinente.
- Mobiliser ses connaissances en culture antique afin de pouvoir expliquer les spécificités et les thématiques particulières d'un texte.
- Présenter et justifier son analyse en se basant sur le texte et ses connaissances personnelles (maîtrise et utilisation d'un vocabulaire précis propre aux civilisations anciennes).

MATHEMATIQUES et PHYSIQUE (option spécifique) : une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite dure 4 heures et porte sur l'ensemble des sujets traités au cours des trois ans d'étude. L'épreuve est un juste équilibre entre des problèmes de mathématiques et de physique et représente les deux tiers de la note d'examen.

L'épreuve orale dure 45 minutes (30 minutes de préparation et 15 minutes de présentation). L'élève doit présenter un problème de physique ainsi qu'un exercice de mathématiques. L'épreuve orale représente un tiers de la note d'examen.

Objectifs généraux :

- Résoudre des problèmes en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux mathématiques et à la physique.
- Résoudre des problèmes numériques en choisissant et en mettant en relation les

données nécessaires à la résolution et en utilisant les outils mathématiques appropriés.

- Schématiser des situations.
- Traduire des problèmes en une écriture mathématique appropriée.
- Utiliser des notions de mathématiques pour résoudre des problèmes de physique.
- Communiquer par écrit ou par oral en utilisant le vocabulaire approprié.
- Utiliser la calculatrice ainsi que les tables numériques de façon efficace.

ECONOMIE & DROIT (option spécifique) : une épreuve écrite (durée 3 heures) et une épreuve orale (durée 12-15 minutes)

Objectifs de l'épreuve écrite :

L'épreuve écrite de l'option spécifique « Economie et Droit » constitue l'aboutissement de tous les apprentissages liés à l'économie d'entreprise, à sa gestion. Elle représente également les connaissances acquises en se plaçant comme acteur ou « consomm-acteur » de notre société.

Les objectifs sont au nombre de huit :

- Connaître l'entreprise, sa création, ses fonctions, son organisation et ses modes de fonctionnement.
- Comprendre et maîtriser les principes de la comptabilité de situation et de gestion.
- Appliquer une méthode comptable à des situations précises. Effectuer des opérations de clôture. Savoir interpréter les résultats qu'offre la comptabilité et parvenir ainsi à aiguiser son jugement économique.
- Connaître les notions de marchés financiers et pouvoir répondre à des questions de théorie tout en résolvant des problèmes liés aux actions et obligations.
- Connaître les rouages du marché immobilier suisse ; savoir expliquer les dernières tendances. Savoir résoudre des cas pratiques concernant le crédit hypothécaire en particulier.
- Connaître les grands principes du droit vus au cours et pouvoir résoudre des cas pratiques par l'analyse de la situation.
- Etre capable de confronter sa culture économique acquise durant les trois ans en répondant à des questions générales.
- Acquérir et utiliser des méthodes de raisonnement et d'analyse spécifiques au domaine de l'économie en utilisant des outils pratiques ; par exemple, le crédit hypothécaire, l'importation de marchandises, les titres, les opérations sur monnaies étrangères ou encore les intérêts.

Objectifs de l'épreuve orale :

L'examen oral est constitué de toute la culture économique, juridique et financière acquise durant les trois années d'étude. Il permet de nouer la gerbe de toutes les connaissances qui ont été transmises et de vérifier que les élèves sont capables d'établir des liens entre ces savoirs.

Les objectifs sont au nombre de sept :

- Analyser un sujet et appliquer un raisonnement économique.
- Repérer le cadre juridique dans lequel l'entreprise agit.
- Connaître les types et les structures juridiques des entreprises.
- Comprendre certains faits juridiques, économiques et sociaux et les liens établis entre eux.
- Connaître quelques principes fondant les relations des individus entre eux.
- Résoudre des cas pratiques juridiques et économique.
- Etre capable d'argumenter sur la base d'un article de presse et pouvoir donner son avis quant à un phénomène économique.

Dans certaines branches, des objectifs plus précis pourront être donnés aux élèves par les enseignants.

Vous trouverez également des informations complémentaires sur le site du DFJC.

- Cadre général de l'évaluation :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/CGE_2020.pdf

- Certification en fin de 11^{ème} :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/depliants/DGEO_Certif_11e.pdf

En espérant que les informations contenues dans ce document vous seront utiles et que l'année scolaire se terminera avec succès pour votre enfant, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sébastien Fague
Directeur